

message de recommandations sanitaires

aux populations de Donges en raison d'un dépassement des teneurs en dioxyde de soufre dans l'air

communiqué du **2 avril 2010 8 heures**
de la **PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**



PRÉFECTURE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION
RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE

Recommandations pour limiter les effets sur votre santé

personnes sensibles (enfants, personnes âgées, insuffisants respiratoires,...)

- privilégier les activités calmes
- éviter les exercices physiques intenses
- s'abstenir de concourir aux compétitions sportives

parents et personnels s'occupant d'enfants

- être vigilants à l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...)
- prendre un avis médical en cas d'apparition des symptômes

tout public

afin de ne pas aggraver les effets de la pollution

- éviter de fumer
- éviter l'usage des solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires

Le seuil de recommandation et d'information ($300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne pendant une heure), a été dépassé le 2/4/2010 à 6h30 ($351 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Cependant le seuil d'alerte ($500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne pendant trois heures consécutives) n'a pas été atteint.

NB : Les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Origine de la pollution

Cette hausse de pollution soufrée est liée aux rejets atmosphériques de la raffinerie de pétrole de Donges.

Actions de réduction de la pollution

Une procédure de réduction temporaire des émissions de dioxyde de soufre de la raffinerie est activée dans ces cas pour limiter l'ampleur et la durée de ces pointes de pollution.

Vous serez informés du retour à la normale Historique du nombre de journées de dépassement des seuils

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Seuil de recommandation et d'information	39	20	17	14	16	5	7	4
Seuil d'alerte	2	1	0	0	0	0	0	0

Pour plus d'informations :

Relayez cette information

Résultats actualisés et fiche réflexe disponibles
sur www.airpl.org

Contact presse :
Anita Truffet
02 53 46 59 00
anita.robin-truffet@developpement-durable.gouv.fr

